



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 avril 2016

Une hausse des prix du CO₂ diminuerait rapidement les émissions du secteur électrique européen et favoriserait le développement des énergies renouvelables

En 2015, les pays de l'Union européenne se sont engagés à réduire de 40% leur émission de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, engagement réaffirmé lors de la COP21. Afin d'accompagner cette démarche, RTE a réalisé, avec la participation de l'ADEME, une étude sur les effets du niveau de prix du CO₂ émis sur le mix électrique. Les travaux réalisés à partir des scénarios du Bilan prévisionnel de RTE montrent qu'un prix autour de 30 €/tonne de CO₂, fixé au niveau européen, permettrait de diminuer rapidement les émissions du secteur électrique européen de façon significative (- 15%). Un prix plus élevé, de l'ordre de 100 €/tonne, engendrerait une réduction des émissions de l'ordre de 33 %. A moyen et long termes, la mise en place d'un prix élevé des quotas de CO₂ donnerait un signal favorable à l'investissement dans les énergies renouvelables et pourrait faciliter la rentabilité des moyens de flexibilité comme le pilotage de la demande, le stockage mais aussi les centrales au gaz.

Depuis quelques années, le contexte économique et les faibles prix du CO₂ sur le marché, rendent les centrales de production d'électricité à base de charbon plus compétitives que celles au gaz, alors que ces dernières sont fortement moins émettrices de CO₂.

Structurellement, depuis la mise en place du Système Européen d'Échange de Quotas d'Émissions (SEQUE) en 2007, le prix des quotas se maintient à un faible niveau, ne permettant pas d'envoyer un signal à long terme aux acteurs économiques pour les orienter définitivement vers les solutions de production les moins émettrices de CO₂.

La hausse du prix du CO₂ assurerait la rentabilité des centrales au gaz, aujourd'hui en difficulté et permettrait d'augmenter leur part dans la production thermique classique (gaz, charbon, lignite et fioul), privilégiant ainsi un moyen fortement moins émetteur de CO₂ que le charbon.

À moyen et long terme, l'étude révèle aussi qu'un prix du CO₂ élevé encouragerait les acteurs économiques à orienter leurs investissements vers des solutions de production d'électricité moins productrices de CO₂. Le prix du CO₂ accroîtrait en particulier la compétitivité relative des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles et améliorerait aussi leur intégration au marché, en diminuant leur besoin de subvention. Ceci pourrait favoriser l'investissement dans les productions renouvelables ayant les profils les plus adaptés aux besoins du système électrique.

Par ailleurs, le développement des énergies renouvelables s'accompagne d'une augmentation des besoins de flexibilité dans le système électrique européen. Or, les centrales au gaz, tout comme l'hydroélectricité à réservoir, sont les principaux moyens de production permettant aujourd'hui d'assurer cette flexibilité. L'augmentation de la part du gaz dans la production thermique fossile contribuerait ainsi à couvrir ces besoins de flexibilité, aux côtés des autres moyens comme le pilotage de la demande ou le stockage.

Avec le parc de production actuel, les simulations réalisées montrent qu'un prix autour de 30 €/tonne de CO₂ permettrait de diminuer les émissions du secteur électrique européen de façon significative de l'ordre de 15 % (100 millions de tonnes par an) et un prix de 100 €/tonne de 33%. Ce prix de 100 €/tonne permettrait également aux installations de production d'électricité renouvelable d'afficher un coût de production compétitif par rapport aux installations thermiques et faciliterait ainsi leur intégration au marché. La part des centrales au gaz dans la production fossile atteindrait un niveau de 85 %.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

Contacts presse :

RTE

Stephen Marie, +33 (0)1 41 02 16 76 / +33 (0)6 29 69 12 16 / stephen.marie@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-france.com

ADEME

Service de presse, +33 (0)1 58 47 81 28 / ademepresse@havasww.com

Pour en savoir plus : www.ademe.fr